Condamnation aux prud’hommes, journalistes précaires et salariés fichés, la face cachée du « Monde diplomatique »

14/07/2026 à 9h59



Une enquête de *L’Express* décrit un profond malaise au sein du *Monde diplomatique*, journal emblématique de la gauche anticapitaliste. Anciens salariés et documents internes font état de conflits sociaux, d’une direction peu ouverte à la contradiction et d’un modèle reposant largement sur des journalistes précaires.

Le 26 juin, le conseil de prud’hommes de Paris a condamné le journal à verser plus de 52 000 euros à un ancien salarié, représentant du personnel, licencié en janvier 2023 pour faute grave. Les juges ont retenu un manquement de l’employeur à son obligation de sécurité, sans trancher la qualification pénale des faits de harcèlement invoqués par la direction. Le journal peut encore faire appel. Jean-Michel Dumay, dont le CDD avait été renouvelé 19 fois, affirme avoir été écarté après avoir demandé son intégration à la rédaction, à deux ans de la retraite. Martine Bulard, ancienne rédactrice en chef et syndicaliste, aurait pour sa part été mise à la retraite

d’office après avoir critiqué la gestion de la direction.

Selon les données syndicales citées par *L’Express*, le mensuel compte environ 137 collaborateurs, mais seulement 22 journalistes en CDI. Les 115 pigistes assurent 37 % de la production, tandis que les permanents ne rédigent que 18 % des pages. Les salaires des dirigeants dépasseraient 87 000 euros annuels, auxquels s’ajouteraient des primes d’intéressement. En 2024, le journal a dégagé un résultat net de 1,34 million d’euros. Pendant plusieurs années, les pigistes auraient pourtant été exclus de l’intéressement et des instances représentatives. Le dispositif ne leur a été ouvert qu’en juin 2024.

Plusieurs anciens collaborateurs décrivent une direction organisée autour de Serge Halimi, Pierre Rimbert et Benoît Bréville, fonctionnant comme une « citadelle assiégée ». « Dès que l’on exprime un désaccord sur le mode de gestion, on devient l’ennemi », affirme un ancien salarié. Un autre résume la logique qui aurait régné durant les conférences de rédaction : « Tu t’opposes, donc tu es de droite. »

L’enquête affirme également que des collaborateurs auraient été classés selon leurs affiliations syndicales, leurs convictions ou leur attitude envers la direction. L’auteure du document reconnaît avoir rédigé ces annotations, mais assure qu’il s’agissait de « notes personnelles ». Un ancien syndicaliste dit également avoir reçu des insultes et des menaces de la part d’un journaliste, dont ce message : « mate bien, j’écris toujours dans le “Diplo”, et je te chie dessus », suivi de « n’oublie jamais de regarder derrière toi ». Licencié, l’auteur présumé de ces messages aurait néanmoins continué à collaborer avec le journal comme pigiste. Faute de candidats, le CSE a finalement cessé de fonctionner en septembre 2024. Contactés par *L’Express*, Serge Halimi et Benoît Bréville n’ont pas répondu.

L’Express